

Colloque Rennes 1 – Les dix ans de la révision constitutionnelle de 2008

Jeudi 15 et Vendredi 16 mars 2018

Allocutions d'ouverture :

M. Frédéric Lambert, doyen de la Faculté de droit et de science politique,
M. Guillaume Le Floch, directeur de l'IDPSP
Mme Anne Levade, président de l'AFDC

1^{re} demi-journée : Genèse et « renouveau » démocratique, sous la présidence de M. Bernard Bruneteau, professeur à l'Université Rennes 1

- L'inscription de la réforme dans le mouvement révisionniste français, *Jacky Hummel, professeur à l'Université Rennes 1*
- Les objectifs de la réforme et ses travaux préparatoires, *Anne Levade, professeur à l'Université Paris Est Créteil*
- Participation et citoyenneté : progrès démocratiques ou gadgets constitutionnels ? *Anne-Marie Le Pourhiet, professeur à l'Université Rennes 1*
- L'amélioration de la représentativité institutionnelle, *Pierre Klimt, doctorant à l'Université Rennes 1*

2^e demi-journée : La revalorisation du parlement, sous la présidence d'Anne-Marie Le Pourhiet, professeur à l'Université Rennes 1

- Les commissions permanentes, *Audrey de Montis, maître de conférences à l'Université Rennes 1*
- Les groupes d'opposition et minoritaires, *Priscilla Monge, maître de conférences à l'Université Aix-Marseille*
- Le temps parlementaire, *François-Éric Godefroy, doctorant à l'Université Rennes 1*
- Les nouvelles modalités du contrôle de l'action du gouvernement et de l'évaluation des politiques publiques, *Jean-Éric Gicquel, professeur à l'Université Rennes 1*
- Le Sénat et la révision, *Jean-Louis Héryn, ancien secrétaire général du Sénat*

3^e demi-journée : L'amélioration des normes, sous la présidence de M. Jacques Petit, professeur à l'Université Rennes 1

- Les résolutions parlementaires, *Perrine Preuvot, administrateur à l'Assemblée nationale*
- L'impact de l'étude d'impact, *Bertrand-Léo Combrade, maître de conférences à l'Université de Picardie*

- Quantité, qualité, rapidité et effectivité des lois : quel bilan ? *Jean-Jacques Urvoas, ancien Garde des Sceaux et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale*

- QPC et « dialogue des juges », *Pierre de Montalivet, professeur à l'Université Paris-Est-Créteil*

- Le parlement et la QPC, *Philippe Blacher, professeur à l'Université Lyon III*

Conclusions : *Jean Gicquel, professeur émérite à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne*